



PÊCHER DANS LA RÉGION

LES CATÉGORIES DE RIVIÈRE

Il existe deux catégories de rivières :

Catégorie 1: (dans laquelle vous pouvez poser 1 ligne maximum)

Catégorie 2: (dans laquelle vous pouvez poser jusqu'à 4 lignes).

LES LIEUX DE PÊCHE ET LEUR CATÉGORIE

Le Rahun (petit bras qui se jette dans l'Aff) est en **Catégorie 1**.

L'Aff, l'Oust et les étangs sont en **Catégorie 2**.

Attention :

Pour l'étang du Beauché, il faut acheter une carte pour la journée ou la demi-journée, au bar Le Calypso, dans le centre de Carentoir.

Pour les étangs de Sixt-sur-Aff, il faut acheter une carte dans le centre de Sixt, au bar tabac PMU.

LE PERMIS DE PÊCHE

Il faut un permis pour pouvoir pêcher. Vous pouvez en acheter au « Jardin des 2 vallées », en face du cimetière de La Gacilly, 3 avenue des Archers.

LES MAGASINS DE PÊCHE

Pour acheter du matériel, il y a deux magasins :

« Le jardin des deux vallées »

« La Cana » (auprès de la DDE, la route à gauche en face de la MMA, allée de la Mare Brisset).

LES POISSONS

On peut pêcher tout type de poissons blancs (brochet, sandre, perche, parfois des anguilles...)